



Original: français

No.: ICC-01/12-01/18

Date : 14 février 2020

LA CHAMBRE DE PREMIERE INSTANCE X

Devant : Mme. la Juge unique Kimberly Prost

SITUATION EN REPUBLIQUE DU MALI

AFFAIRE

***LE PROCUREUR c. AL HASSAN AG ABDOUL AZIZ AG MOHAMED
AG MAHMOUD***

Public

Avec Annexes A, B et C confidentielles

**Communication du Bureau du Procureur
concernant la re-divulgence d'éléments de preuve
avec levée des expurgations dans les métadonnées –
*Metadata Update 01, Metadata Update 02 et Metadata Update 03***

Origine: Bureau du Procureur

Document à notifier en application de la norme 31 du *Règlement de la Cour* à :**Le Bureau du Procureur**

Mme Fatou Bensouda

M. James Stewart

Le conseil de la Défense

Me Melinda Taylor

Me Marie-Hélène Proulx

Me Sarah Bafadhel

Les représentants légaux des victimes

M. Seydou Doumbia

M. Mayombo Kassongo

M. Fidel Luvengika Nsita

Les représentants légaux des demandeurs**Les victimes non représentées****Les demandeurs non représentés****Le Bureau du conseil public pour les la victimes****Le Bureau du conseil public pour la Défense****Les représentants des Etats*****L'Amicus Curiae*****LE GREFFE****Le Greffier**

M. Peter Lewis

La section d'appui à la Défense**L'unité d'aide aux victimes et aux témoins****La section de la détention****La section de la participation des victimes et des réparations****Autres**

Introduction

1. Le Bureau du Procureur procède par les présentes à la recommunication de 3562 éléments de preuve en sa possession qui avaient été divulgués avec des expurgations dans les seules métadonnées, lesquelles expurgations sont désormais levées.

Observations

2. Le 12 février 2020 le Bureau du Procureur a divulgué à la Défense les paquets pré-procès «*Metadata Update 01*», «*Metadata Update 02*» et «*Metadata Update 03*».
3. Le paquet «*Metadata Update 01*» concerne 2127 documents qui ont été communiqués précédemment avec des expurgations. Ces expurgations affectaient uniquement les métadonnées et portaient sur les noms des enquêteurs (code A.4).
4. Le paquet «*Metadata Update 02*» concerne 1218 documents qui ont été communiqués précédemment avec des expurgations. Ces expurgations affectaient uniquement les métadonnées et avaient été appliquées sous le code A.2.6.
5. Le paquet «*Metadata Update 03*» concerne 217 documents qui ont été communiqués précédemment avec des expurgations. Ces expurgations affectaient uniquement les métadonnées et avaient été appliquées sous le code A.8.
6. Toutes ces expurgations sont désormais levées.

7. Seules les métadonnées sont re-communiquées et non les documents eux-mêmes qui ne changent pas dans *e-Court*.
8. Les éléments de preuve concernés sont listés et décrits dans les tableaux joints en Annexes A, B et C. La colonne *Commentaires* dans lesdits tableaux contient la description des expurgations levées.

Confidentialité

9. Le Bureau du Procureur dépose les Annexes A, B et C comme confidentielles dans la mesure où il s'agit notamment d'un processus *inter partes* entre le Bureau du Procureur et la Défense.



Fatou Bensouda, Procureur

Fait le 14 février 2020

A La Haye (Pays-Bas)